



Conseil scolaire catholique  
de district  
des Grandes Rivières

**IL EST IMPORTANT QUE CE  
COMMUNIQUÉ SOIT  
AFFICHÉ, EN TOUT TEMPS  
AU TABLEAU DE SANTÉ ET  
SÉCURITÉ AU TRAVAIL.**

**SSTCOM - JUIN 2006**

## COMITÉ MIXTE SUR LA SANTÉ ET LA SÉCURITÉ AU TRAVAIL

# PIQÛRES D'INSECTES

Dans la plupart des cas, les insectes piqueurs sont simplement importuns, mais dans les cas extrêmes, ils peuvent devenir très nuisibles pour la santé.

### **Insectes piqueurs qui se nourrissent de sang**

Le maringouin (moustique, culicidé) et la mouche noire (simulie) sont les insectes de cette catégorie les mieux connus au Canada, mais la mouche à chevreuil, le taon et la mouche d'étable sont parmi les autres espèces que l'on y rencontre souvent. Bien que ces insectes piquent dans le but de se nourrir du sang de leur victime, ils injectent en même temps une petite quantité de substance irritante qui produit parfois des réactions allergiques.

Les genres d'insectes et l'époque de leur apparition varient selon les endroits et les bureaux régionaux de la santé publique disposent souvent d'une information pertinente à ce sujet.

Les mesures suivantes permettent de réduire l'exposition à ces insectes :

- Savoir à quels insectes piqueurs on risque d'être exposé dans la région où l'on travaille.
- Utiliser un insectifuge approprié.
- Porter des vêtements protecteurs appropriés.

### **Insectes piqueurs venimeux**

Les abeilles et les guêpes sont munies d'un dard au moyen duquel elles injectent une substance venimeuse qui cause de la douleur, de l'irritation et dans certains cas une réaction allergique grave.

Les mesures suivantes permettent de réduire l'exposition à ces insectes :

- Savoir à quels insectes piqueurs venimeux on risque d'être exposé dans la région où l'on travaille.
- Savoir reconnaître les nids des insectes piqueurs venimeux et éviter de les déranger.
- Si un nid d'insecte venimeux doit être enlevé de la zone de travail, consulter un expert qualifié pour le faire.
- Avoir avec soi une trousse de traitement des piqûres.

Document: Centre canadien d'hygiène et de sécurité au travail, Guide santé sécurité de l'entretien des terrains, page 85.

H:\SanteSecurite\Communique\2006\SSTCOMJuin2006.wpd

**SOYEZ TOUJOURS PRUDENTES ET PRUDENTS**